



LIouc

Bulletin Municipal
N° 12 - 2024

Edito:

Le mois d'avril est le mois de l'élaboration des budgets communaux pour toutes les collectivités. Un exercice difficile et contraignant mais obligatoire avec une date jalon du 15 avril.

L'excellente gestion de notre budget permet d'annoncer que notre petite commune est en bonne santé financière.

Au compte administratif on peut se prévaloir pour la commune d'un excédent global constaté au 31.12.2023 de 350 997, 13 euros ainsi qu'un budget assainissement global de 77 222,00 euros.

L'ensemble représente un financement global de 428 199.13 euros.

(Voir les détails sur les pages suivantes)

Ce faisant, le Conseil Municipal a délibéré sur le taux des taxes. On rappelle que l'état a supprimé la Taxe d'Habitation sur les résidences principales ; les communes perçoivent, en compensation, le produit de la Taxe Foncière sur le Bâti perçu jusque-là par le département.

Rappel du taux actuellement en vigueur :

Taxe Foncière du Bâti ; 42.40% (dont 30.20% du Département).

Taxe sur la Foncier non bâti : 46.55%

Taxe d'Habitation : 10.70% sur les résidences secondaires et autres locaux meublés.

Conscient de l'inflation actuelle qui impacte les ménages, le conseil municipal, à l'unanimité décide de maintenir les taux actuellement en vigueur.



Ces bons résultats nous permettent d'envisager les investissements suivants : achat d'un camion benne neuf pour la sécurité de nos agents, la réfection (goudronnage) de la rue du Coutach et le réaménagement de notre aire de jeux (plantation d'arbres, remise en état du boulodrome, et installation de barrières de sécurité) et l'implantation d'un dégrilleur près de la pompe de relevage de notre STEP.

Nos projets sont toujours en bonne voie (Réhabilitation de l'ancienne porcherie, la finalisation de l'Ecoparc des Garrigues, et la rénovation de notre Réseau d'Eau Potable) malgré certaines difficultés avec nos services de l'état.

Ce pourquoi, nous aurons la visite de Mme La Sous-Préfète le 2 mai en mairie pour lui présenter notre commune, nos projets et suivi d'une visite sur le terrain. Il s'ensuivra une rencontre avec Mr Le Préfet en préfecture de Nîmes le 6 mai dont le sujet est essentiellement orienté sur la réhabilitation de l'ancienne porcherie.

Le Maire

Des finances communales en excellente santé

Le 4 avril dernier le conseil municipal a adopté à l'unanimité le compte administratif 2023 et le budget 2024

Un bilan 2023 plus que satisfaisant

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement : L'année 2023 affiche un **résultat de fonctionnement record de + 98 388 €**. Cet excédent résulte encore une fois de la parfaite maîtrise des dépenses de fonctionnement (218 537 €), peu évolutives depuis 2020 malgré le contexte inflationniste, et de la dynamique des recettes (316 926 €) qui permettent de financer nos investissements sans recours à l'emprunt.

Investissement : les dépenses s'élèvent à 42 374 € et sont constituées du remplacement des ampoules de l'éclairage public par des LEDS (24 776 €), l'acquisition d'un groupe électrogène (1 281 €), l'acquisition d'un ordinateur (810 €), d'un ordinateur portable (1 320 €), le remplacement d'une bouche d'incendie rue de Rabastel (4 032 €), la climatisation de la mairie (3 129 €) et le remboursement du capital des emprunts (réhabilitation mairie et foncier déchetterie 7 026 €) . Les recettes s'élèvent à 121 430 € et permettent de dégager **un excédent de 79 056 €**

Les **résultats globaux à la fin de 2023 s'élèvent à + 350 978 €**, soit le plus haut niveau jamais atteint. Cette capacité d'autofinancement pourra être utilisée dans les prochaines années pour mettre en œuvre certains investissements devenus indispensables (remplacement du camion, réfection et sécurisation de voiries, développement des énergies renouvelables, salle polyvalente...)

Indicateurs financiers du budget principal depuis 2019

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evol	Evol 2019 2023	
Fonctionnement	Dépenses fonctionnement	192 097	209 676	210 772	211 434	218 537	3%	14%
	Recettes fonctionnement	207 719	211 597	224 567	287 267	316 926	10%	53%
	Résultat Fonc	15 622	1 921	13 795	75 833	98 389		
	Report FONC N-1	284 729	293 098	242 405	235 951	242 625		
	Résultat cumulé FONCT	300 351	295 019	256 200	311 784	341 014	9%	14%
	Recettes fiscales	131 664	134 269	140 241	173 946	128 080	-26%	-3%
	Recettes <u>suby</u> dotations	45 090	50 383	51 993	73 547	155 977	112%	246%
	Recettes loyers, redevances...	30 964	26 945	32 333	39 774	32 870	-17%	6%
	Participation dépenses du SIRP	47 043	52 162	50 414	51 036	47 244	-7%	0%
	Charges de personnel	80 792	82 786	82 787	88 546	100 907	14%	25%
Investissement	Dépenses investissement	55 629	65 802	74 058	106 149	42 374		
	Recettes investissement	43 621	20 442	106 422	57 306	121 430		
	Résultat inv	-12 008	-45 360	32 364	-48 843	79 056		
	Report INV N-1	4 754	-7 254	-52 614	-20 249	-69 092		
	Résultat cumulé INV	-7 254	-52 614	-20 250	-69 092	9 964		
Résultats globaux	293 097	242 405	235 950	242 692	350 978	45%	20%	

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le **bilan 2023 du budget assainissement** révèle une augmentation sensible des recettes. Le résultat de la section de fonctionnement est en déficit structurel en raison du poids de l'amortissement. Les résultats globaux sont toutefois largement excédentaires de 77 223 €.

Indicateurs financiers du budget annexe assainissement depuis 2019

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evo	
Fonctionnement	Dépenses fonctionnement	64 220	62 430	69 251	73 779	70 618	-4%
	Recettes fonctionnement	44 638	46 995	50 468	39 532	47 273	20%
	Résultat Fonc	-19 581	-15 435	-18 783	-34 247	-23 345	
	Résultat cumulé FONCT	-55 414	-70 849	-89 632	-123 878	-147 224	
Investissement	Dépenses investissement	21 615	22 015	22 434	29 985	30 416	
	Recettes investissement	47 974	47 974	47 974	47 974	49 378	
	Résultat Inv	26 360	25 959	25 540	17 989	18 962	
	Résultat cumulé Inv	135 997	161 956	187 496	205 485	224 447	
	Résultats globaux	80 582	91 107	97 864	81 607	77 223	

Un budget 2024 qui soutient l'investissement à court et moyen terme

Fonctionnement : Le budget principal 2024 traduit toujours notre volonté de **contenir les dépenses courantes**, pour améliorer notre capacité à financer de futurs investissements. La **hausse des dépenses de personnel** résulte de la rémunération, en doublon, sur huit mois, du poste de secrétaire (titulaire absente et sa suppléante). En revanche **la contribution pour le SIRP (écoles) est encore à la baisse** en raison de la **diminution du nombre d'enfants scolarisés** (14 élèves en 2024 contre 19 en 2023).

Concernant les recettes, **les dotations récurrentes de l'Etat sont relativement stables (62 617 €)** En revanche, les prévisions de **recettes propres sont en augmentation**, notamment en raison de la reprise d'activité de la carrière après la crise sanitaire.

Investissement : **les dépenses s'élèvent à 169 619 € dont** le remboursement du capital des emprunts en cours 7 249 €, travaux de voirie 22 330 €, sécurisation rue du Coutach 31 478 €, acquisition camion benne 50 000 €, Ombrières voitures 44 832 €, toiture mairie 1 430 €.

Le budget 2024 pour l'assainissement est stable par rapport à celui de 2023.

	Budget principal hors reports	Reports résultats 2023	Total budget avec reports
Fonctionnement	Total dépenses fonctionnement	293 835,00 €	341 014,00 €
	dont charges de personnel	127 091,00 €	
	dont charges générales	123 377,00 €	
	dont participation SIRP	43 367,00 €	
	Total recettes fonctionnement	293 835,00 €	341 014,00 €
	dont fiscalité locale	136 873,00 €	
	dont subventions et dotations	104 142,00 €	
dont loyers, redevances...	52 820,00 €		
Investissement	Dépenses investissement	159 656,00 €	9 963,00 €
	dont remboursement capital emprunts	7 249,00 €	
	Recettes investissements	159 656,00 €	9 963,00 €
	dont autofinancement	161 038,00 €	
	dont subventions, FCTVA, ...	8 581,00 €	

LIouc

Investissement

Equipement Service technique

Après bien des années de service nous avons décidé de remplacer notre camion hors d'âge et de km par un véhicule neuf plus écoresponsable et plus sûr. A partir du mois de mai, les Lioucoises et Lioucois verront donc circuler dans nos rues et chemins notre nouveau camion municipal.



Informatique



Stages de formation informatique :

Nous vous informons que la CCPC organise des cours d'informatique dispensés dans les Mairies. MICHAEL PALOP conseiller numérique interviendra le 24 mai et 14 juin à 10 heures. Il vous aidera à vous familiariser et vous aidera à résoudre les problèmes que vous rencontrez avec tous les outils numériques actuels, PC; ordinateurs portables; tablettes et Smartphones.

Chaque session est limitée à 4 ou 5 personnes.

Vous pouvez prendre contact avec Michael au 07 87 04 92 97 ou appeler le secrétariat de la Mairie au 04 66 77 30 44

Association Communale

Association Liouc Animation Culture (ALAC) Programme 2024

Dimanche 19 mai à 9h30: Rando pédestre "Sur les traces de nos ancêtres". Tout au long du parcours de 7 km, commentaires sur les principales curiosités patrimoniales et l'histoire de notre commune. Départ depuis le parking municipal à la Rouvière. Inscription sur place : 3 €. Gratuit pour les moins de 10 ans. Restauration et buvette. Renseignements au 06 70 80 73 31.

Vendredi 21 juin : Fête de la musique à la Rouvière avec l'orchestre "LADYBIRD'Z", scène ouverte. Restauration et buvette.

Vendredi 12 juillet : Cinéma sous les étoiles devant la Chapelle (en partenariat avec la Mairie). Petite restauration et buvette.

Samedi 22 septembre : Vide grenier dans le village Restauration et buvette,

Dimanche 17 novembre : Fête de la soupe à la Rouvière

Participez à l'animation de notre village, soutenez nos manifestations, rejoignez l'équipe de bénévoles d'ALAC. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

Infos

- Etienne GORRAND, compagnon de Marie-Claire OLIVIER, demeurant traverse de la voie romaine, est décédé le 13 mars 2024 à l'âge de 63 ans
- Le 24 mars 2024, Mr Jean-Claude FOISY âgé de 90 ans et habitant Chemin du Thym à la Rouvière nous a quitté.

Infos Pratiques

Adresse Mairie : 62 Montée de l'Aire

Téléphone : 04 66 77 30 44

Courriel : secretariat@mairiedellouc.fr

Jours d'ouverture de la Mairie : les mardi après-midi de 14 h à 18 h 15

et les vendredi matin de 9 h à 12 h 30

Extinction de l'Eclairage public de minuit à 5h00